



**COMITÉ
DÉPARTEMENTAL
DE L'AVEYRON**

**Règlements
sportifs**

SAISON 2020-2021



Date	Dénomination	Lieux	Catégories*
Compétitions Natation Course			
17 oct. 2020 am	Finale Challenge du Conseil départemental Aveyron	Saint-Affrique	Ave. avec Pass'Compétition
18 oct.2020	Finale Challenge du Conseil départemental Aveyron	Saint-Affrique	Jeu - Jun - Sen
15 nov.2020	Championnats nationaux interclubs en bassin de 25 m	Rodez	Ttes catégories
5 déc. 2020 am	1 ^{er} Challenge d'Hiver du Conseil départemental Aveyron	Villefranche Rge	Ave. avec Pass'Compétition
6 déc. 2020 jou	1 ^{er} Challenge d'Hiver du Conseil départemental Aveyron	Villefranche Rge	Jeu - Jun - Sen
24 jan. 2021 jou	2 ^{ème} Challenge d'Hiver du Conseil départemental Aveyron	Onet	Ave - Jeu - Jun - Sen
7 fev. 2021 jou	1er Challenge de Printemps du Conseil départemental Aveyron	Saint-Affrique	Ave - Jeu - Jun - Sen
20 mar 2021 am	2ème Challenge de Printemps du Conseil départemental Aveyron	Onet	Ave. avec Pass'Compétition
21 mar 2021 jou	2ème Challenge de Printemps du Conseil départemental Aveyron	Onet	Jeu - Jun - Sen
9 mai 2021 jou	Interclubs Avenirs et Jeunes	Capdenac	Ave - Jeu
13 juin.2021 jou	Finale Challenge du Conseil départemental Aveyron	Villefranche Rge	Ave - Jeu - Jun - Sen
Tests ENF			
17 oct. 2020 am	Pass'Sports de l'Eau	Saint-Affrique	
5 dec. 2020 am	Pass'Sports de l'Eau	Villefranche Rge	
20 mar 2021 am	Pass'Sports de l'Eau	Onet	
13 juin 2021 mid	Pass'Sports de l'Eau	Villefranche Rge	
Challenge Avenirs			
17 oct. 2020 am	Challenge avenir 1	Saint-Affrique	Ave. sans Pass'Compétition
5 déc. 2020 am	Challenge avenir 2	Villefranche Rge	Ave. sans Pass'Compétition
24 jan. 2021 mat	Challenge avenir 3	Onet	Ave. sans Pass'Compétition
7 fev. 2021 mat	Challenge avenir 4	Saint-Affrique	Ave. sans Pass'Compétition
20 mar 2021 am	Challenge avenir 5	Onet	Ave. sans Pass'Compétition
9 mai 2021 mat	Challenge avenir 6	Capdenac	Ave. sans Pass'Compétition
13 juin. 2021mat	Challenge avenir 7	Villefranche Rge	Ave. sans Pass'Compétition
Compétitions Maîtres			
5 dec. 2020 soir	Challenge du conseil départemental - 19h	Villefranche Rge	Maîtres
23 jan. 2021 soir	Challenge du conseil départemental - 19h	Onet	Maîtres
20 mar 2021 soir	Challenge du conseil départemental - 19h	Onet	Maîtres
8 mai 2021 soir	Challenge du conseil départemental - 19h	Capdenac	Maîtres
12 juin 2021 soir	Challenge du conseil départemental - 19h	Villefranche Rge	Maîtres

* **Catégories** : Ave.=Avenir Jeu.=Jeune Jun.=Junior Sen.=Sénior

Pass'Sports de l'Eau + Finale Challenge du Conseil Départemental de l'Aveyron

Lieu : St Affrique

Date : 17 octobre 2020

Catégories : Avenirs filles nées en 2011 et après et garçons nés en 2010 et après

Pass'Sport de l'Eau :

Echauffement = 12h30 / début des épreuves = 13h00 / fin des épreuves = 14h30

Challenge avenir 1

Echauffement = 14h30 / début des épreuves = 15h30 / fin des épreuves = 17h30

Le "Challenge Avenirs" sert de support à l'obtention des Pass'compétition Natation Course et Eau Libre. Les nageurs(euses) qui valident le "Challenge Avenirs" dans les conditions définies dans les textes disposeront ainsi des Pass'compétition NC et EL et peuvent s'engager dans les compétitions de leur choix de ces deux disciplines dès l'obtention du Pass'compétition.

La participation au "Challenge Avenirs" n'est pas soumise à l'obtention préalable du Sauv'nage, ni du Pass'sports de l'eau. En revanche, pour la délivrance du Pass'compétition NC et EL, à l'issue du "Challenge Avenirs", le nageur devra être titulaire du Sauv'nage et du Pass'sports de l'eau.

NOUVEAUTÉ : A partir de cette saison 2020/2021, suppression des périodes de validation pour la délivrance des Pass'compétition NC et EL via le support que représente le "Challenge Avenirs". Les Pass'compétition NC et EL seront délivrés à l'issue de la réussite de la 5ème des 9 épreuves du "Challenge Avenirs" à valider (à minima : 2x25m, 2x50m et 1x100m dans les 9 épreuves proposées) ; à la condition expresse que le Sauv'nage et le Pass'sports de l'Eau aient préalablement été validés.

Il est défini pour garantir une durée très raisonnable.

Chaque compétition devra comprendre, au maximum :

- deux 25 mètres au choix,
- deux 50 mètres au choix,
- un 100 mètres au choix.

Il ne pourra pas être constitué autrement. Trois épreuves maxi, par nageuse(eur), par réunion.

L'ordre des courses n'importe pas, il est constitué librement par les Ligues et/ou Comités

Départementaux, donnant ainsi la possibilité de cibler le travail autour de certains objectifs.

50 bras.-nl dames

50 brass.-nl messieurs

25 dos dames

25 dos messieurs

100 nage libre dames

100 nage libre messieurs

25 brasse dames

25 brasse messieurs

50 dos-bras. Dames

50 dos-brass. Messieurs

Finale Challenge du Conseil départemental de l'Aveyron Avenirs:

Echauffement = 14h30 / début des épreuves = 15h30 / fin des épreuves = 17h30

Règlement :

Chaque nageur peut s'engager sur les épreuves de 50m Bra, 50m Dos, 50 Pap et une épreuve de NL. Ils doivent choisir une distance de NL (100 ou 200). Les nageurs ne peuvent pas s'engager sur 2 épreuves de NL.

Seuls les nageurs ayant validé le Pass'Compétition, sont autorisés à participer aux épreuves individuelles.

Les nageurs non titulaires du Pass'compétition peuvent participer aux épreuves de relais, afin de permettre aux clubs de composer plusieurs équipes. Ces équipes seront classés et monteront sur les podiums.

Récompenses :

Seront récompensés les 5 meilleurs nageurs de chaque année d'âge, au cumul de points de 3 épreuves (deux 50 au choix + 100 NL ou 200 NL).

Les catégories sont :

- filles 10 ans et moins et garçons 11 ans et moins.

Les relais seront également récompensés, classement Avenirs filles, Avenirs garçons et Avenirs mixtes.

Programme après-midi :

échauffement = 14h30 (modifiable selon fin Pass'Sports de l'eau) / début des épreuves = 15h30

50 Bra
50 Dos
50 Pap
100 NL / 200 NL
Relais 4x50 NL

Finale Challenge du du Conseil Départemental de l'Aveyron

Lieu : St Affrique

Date : 18 octobre 2020

Catégories : Jeunes, Juniors et Séniors

Règlement :

5 engagements individuels maximum + tous les relais

Programme matinée :

Échauffement = 8h30 / début des épreuves = 10h

- Relais 4x50 NL Dames/messieurs/Mixte
- 400 NL
- 50 Brasse
- 100 Dos
- 50 Pap
- 200 Brasse
- 100 NL
- 200 Pap
- 200 4N
- Relais 4x50 4N Dames/Messieurs/Mixte

Programme après-midi :

Échauffement = 14h (modifiable selon fin matinée) / début des épreuves = 15h

- Relais 4x100 4N (par 100 4N)
- 50 NL
- 200 Dos
- 100 Brasse
- 400 4N
- 50 Dos
- 100 Pap
- 200 NL
- 800 NL / 1500 NL

Championnat de France Interclubs Toutes Catégories
Poule départementale Aveyron-Lozère
Lieu : Rodez (Aquavallon) Date : 15 novembre 2020
Catégories : Toutes Catégories

Pour être classé, un club doit obligatoirement disputer la compétition dans sa région et toutes les épreuves doivent être nagées.

Précision : la notion “d’épreuve nagée” signifie que le nageur a effectué son parcours dans le respect des caractéristiques de l’épreuve (style et distance) du départ à l’arrivée.

Exemples :

1.Un nageur respecte la distance, mais pas le style (exemple : 200m nage libre au lieu de 200m papillon) : **l’épreuve n’a pas été nagée.**

2.Si un nageur abandonne, quelle que soit la raison : **l’épreuve n’a pas été nagée.**

3.Sous réserve qu’il l’ait terminée, **l’épreuve est considérée comme nagée** même si le nageur est disqualifié pour une faute technique (nage ou virage).

4.Un nageur est forfait, y compris pour cause de blessure justifiée par un certificat médical: **l’épreuve n’a pas été nagée.**

5.Deuxième faux départ (cas n° 1) - Le nageur tombe dans l’eau alors que le signal de départ n’a pas été donné. Le nageur fautif est disqualifié et pour lui **l’épreuve n’a pas été nagée.**

6.Deuxième faux départ (cas n° 2) - Le nageur fautif est disqualifié à l’issue de la course après avoir parcouru la totalité de la distance et respecté le style de nage : **l’épreuve a été nagée.**

7.Deuxième faux départ (cas n° 3) - Alors que le signal de départ a été donné, un nageur s’arrête et ne termine pas la course considérant qu’il a fait un faux départ et qu’il sera disqualifié à l’arrivée. Cela équivaut à un abandon : **l’épreuve n’a pas été nagée.**

Rappel : le juge-arbitre est responsable de la validation des résultats, comprenant notamment le respect des codes informatiques (disqualifications, abandon, forfait...).

Mode participation

Chaque équipe est composée de dix nageurs avec l’obligation de participer à une épreuve individuelle et au relais 10 x 50 nage libre. Lorsque les titulaires du relais 10 x 50 nage libre ont nagé, aucun remplaçant ne peut se substituer dans les autres courses.

En cas de blessure d’un membre de l’équipe, et jusqu’à un quart d’heure précédent le départ du 10 x 50 nage libre, il peut être fait appel à un remplaçant. Passé ce délai, il ne peut plus y avoir de modifications dans les engagements individuels.

Pour les différentes poules régionales, une ou plusieurs équipes supplémentaires peuvent être engagées, à la condition que la ou les équipes précédentes soient complètes.

En cas de forfait d’un ou plusieurs clubs, dans la meilleure poule, les clubs (dans l’ordre du classement) du niveau inférieur sont qualifiés.

Pour les championnats interclubs départementaux et régionaux, chaque équipe masculine ou féminine de club ne pourra pas avoir dans sa composition plus de deux nageurs transférés ou nouveaux licenciés, quelle que soit leur nationalité, inscrits sur les listes de haut niveau ou ayant réalisé la saison précédente une performance correspondant à la grille du collectif national 18 ans filles ou du collectif national 19 ans garçons pour les seules épreuves concernées par la compétition (tableau ci-contre, tous bassins).

Ouverture des portes : 8h30 Début des épreuves : 10h00	Ouverture des portes : 13h30 (modifiable selon fin de la matinée) Début des épreuves : 14h30
<ul style="list-style-type: none"> ▪ 10 x 50 Nage Libre dames ▪ 10 x 50 Nage Libre messieurs ▪ 100 Dos dames ▪ 200 Dos messieurs ▪ 100 Brasse dames ▪ 200 Brasse messieurs ▪ 100 Nage Libre dames ▪ 400 Nage Libre messieurs ▪ 100 Papillon dames ▪ 200 Papillon messieurs ▪ 100 4 N dames ▪ 200 4 N messieurs ▪ 4 x 200 Nage Libre dames 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 4 x 200 Nage Libre messieurs ▪ 200 Dos dames ▪ 100 Dos messieurs ▪ 200 Brasse dames ▪ 100 Brasse messieurs ▪ 400 Nage Libre dames ▪ 100 Nage Libre messieurs ▪ 200 Papillon dames ▪ 100 Papillon messieurs ▪ 200 4 N dames ▪ 100 4 N messieurs ▪ 4 x 100 4 N dames ▪ 4 x 100 4 N messieurs

Pass'Sports de l'Eau + 1er Championnat Hiver du Conseil Départemental de l'Aveyron

Lieu : Villefranche de Rge

Date : 5 décembre 2020

Catégories : Avenirs filles nées en 2011 et après et garçons nés en 2010 et après

Pass'Sport de l'Eau :

Echauffement = 12h30 / début des épreuves = 13h00 / fin des épreuves = 14h30

Challenge avenir 2

Echauffement = 14h30 / début des épreuves = 15h30 / fin des épreuves = 17h30

Le "Challenge Avenirs" sert de support à l'obtention des Pass'compétition Natation Course et Eau Libre. Les nageurs(euses) qui valident le "Challenge Avenirs" dans les conditions définies dans les textes disposeront ainsi des Pass'compétition NC et EL et peuvent s'engager dans les compétitions de leur choix de ces deux disciplines dès l'obtention du Pass'compétition.

La participation au "Challenge Avenirs" n'est pas soumise à l'obtention préalable du Sauv'nage, ni du Pass'sports de l'eau. En revanche, pour la délivrance du Pass'compétition NC et EL, à l'issue du "Challenge Avenirs", le nageur devra être titulaire du Sauv'nage et du Pass'sports de l'eau.

NOUVEAUTÉ : A partir de cette saison 2020/2021, suppression des périodes de validation pour la délivrance des Pass'compétition NC et EL via le support que représente le "Challenge Avenirs". Les Pass'compétition NC et EL seront délivrés à l'issue de la réussite de la 5ème des 9 épreuves du "Challenge Avenirs" à valider (à minima : 2x25m, 2x50m et 1x100m dans les 9 épreuves proposées) ; à la condition expresse que le Sauv'nage et le Pass'sports de l'Eau aient préalablement été validés.

Il est défini pour garantir une durée très raisonnable.

Chaque compétition devra comprendre, au maximum :

- deux 25 mètres au choix,
- deux 50 mètres au choix,
- un 100 mètres au choix.

Il ne pourra pas être constitué autrement. Trois épreuves maxi, par nageuse(eur), par réunion.

L'ordre des courses n'importe pas, il est constitué librement par les Ligues et/ou Comités Départementaux, donnant ainsi la possibilité de cibler le travail autour de certains

50 dos-brass. messieurs

50 dos-bras. dames

25 papillon messieurs

25 papillon dames

100 4 nages messieurs

100 4 nages dames

25 nage libre messieurs

25 nage libre dames

50 pap-dos messieurs

50 pap-dos dames

1^{er} Challenge Hiver du Conseil départemental de l'Aveyron Avenirs:

Echauffement = 14h 30 / début des épreuves = 15h30

Chaque nageur peut s'engager sur les épreuves de 50m Pap ou 25 *Pap*, 50m NL ou 25 *NL* et une épreuve de 4N. Ils doivent choisir une distance de 4N (100 ou 200). Les nageurs ne peuvent pas s'engager sur 2 épreuves de 4N.

Pour que les clubs puissent participer au « Trophée Avenir du 4 nageur » et au « Trophée Avenir du nageur complet » nous avons rajouté ces épreuves à nos challenges avenir du Conseil départemental

Règlement : page 56 du règlement Fédéral.

« Trophée Avenir du 4 nageur »

• 25 papillon, 25 dos, 25 brasse et 25 nage libre.

« Trophée Avenir du nageur complet »

* 25 papillon ou 25 dos ou 25 brasse • 25 de spécialité*, 100 4 nages et 200 nage libre

Seuls les nageurs ayant validé le Pass'Compétition, sont autorisés à participer aux épreuves individuelles.

Les nageurs non titulaires du Pass'compétition peuvent participer aux épreuves de relais, afin de permettre aux clubs de composer plusieurs équipes. Ces équipes seront classés et monteront sur les podiums.

Récompenses :

Seront récompensés les 5 meilleurs nageurs de chaque année d'âge, au cumul de points des 3 épreuves individuelles, soit le 50 Pap ou 25 Pap + 50 NL ou 25 NL + 100 4N ou 200 4N

Les catégories sont :

- filles 10 ans et moins et garçons 11 ans et moins.

Les relais seront également récompensés, classement Avenirs filles, Avenirs garçons et Avenirs mixtes.

Programme :

25 Pap

50 Pap

25 NL

50 NL

100 4N / 200 4N

Relais 4x50 NL

1er Championnat Hiver du Conseil Départemental de l'Aveyron

Lieu : Villefranche de rge

Date : 6 décembre 2020

Catégories : Jeunes / Juniors / Seniors

Règlement :

5 engagements individuels maximum + tous les relais

Programme matinée :

Échauffement = 8h30 / début des épreuves = 10h00

- 400 NL
- 50 Brasse
- 100 Dos
- 50 Pap
- 200 Brasse
- 100 NL
- 200 Pap
- 200 4N

Programme après-midi :

Échauffement = 14h (modifiable selon fin matinée) / début des épreuves = 15h

- 50 NL
- 200 Dos
- 100 Brasse
- 400 4N
- 50 Dos
- 100 Pap
- 200 NL
- 800 NL / 1500 NL

**Challenge Avenirs 3 - 2ème Challenge Hiver du Conseil départemental de l'Aveyron
Avenirs**

Lieu : Onet

Date : 24 janvier 2021

Catégories : Avenirs filles nées en 2011 et après et garçons nés en 2010 et après

Challenge avenir 3

Echauffement = 8h30 / début des épreuves = 10h00 / fin des épreuves = 12h30

Le "Challenge Avenirs" sert de support à l'obtention des Pass'compétition Natation Course et Eau Libre. Les nageurs(euses) qui valident le "Challenge Avenirs" dans les conditions définies dans les textes disposeront ainsi des Pass'compétition NC et EL et peuvent s'engager dans les compétitions de leur choix de ces deux disciplines dès l'obtention du Pass'compétition.

La participation au "Challenge Avenirs" n'est pas soumise à l'obtention préalable du Sauv'nage, ni du Pass'sports de l'eau. En revanche, pour la délivrance du Pass'compétition NC et EL, à l'issue du "Challenge Avenirs", le nageur devra être titulaire du Sauv'nage et du Pass'sports de l'eau.

NOUVEAUTÉ : A partir de cette saison 2020/2021, suppression des périodes de validation pour la délivrance des Pass'compétition NC et EL via le support que représente le "Challenge Avenirs". Les Pass'compétition NC et EL seront délivrés à l'issue de la réussite de la 5ème des 9 épreuves du "Challenge Avenirs" à valider (à minima : 2x25m, 2x50m et 1x100m dans les 9 épreuves proposées) ; à la condition expresse que le Sauv'nage et le Pass'sports de l'Eau aient préalablement été validés.

Il est défini pour garantir une durée très raisonnable.

Chaque compétition devra comprendre, au maximum :

- deux 25 mètres au choix,
- deux 50 mètres au choix,
- un 100 mètres au choix.

Il ne pourra pas être constitué autrement. Trois épreuves maxi, par nageuse(eur), par réunion.

L'ordre des courses n'importe pas, il est constitué librement par les Ligues et/ou Comités Départementaux, donnant ainsi la possibilité de cibler le travail autour de certains

50 bras.-nl dames

50 brass.-nl messieurs

25 dos dames

25 dos messieurs

100 nage libre dames

100 nage libre messieurs

25 brasse dames

25 brasse messieurs

50 pap-dos Dames

50 pap-dos messieurs

2^{ème} Challenge Hiver du Conseil départemental de l'Aveyron Avenirs:

Echauffement = 8h30 / début des épreuves = 10h00

Règlement :

Chaque nageur peut s'engager sur les épreuves de 25 Bra ou 50m Bra, 25 Dos ou 50m Dos et une épreuve de NL. Ils doivent choisir une distance de 100 NL ou 200 NL ou 400 NL. Les nageurs ne peuvent pas s'engager sur 2 épreuves NL.

Pour que les clubs puissent participer au « Trophée Avenir du 4 nageur » et au « Trophée Avenir du nageur complet » nous avons rajouté ces épreuves à nos challenges avenir du Conseil départemental

Règlement : page 56 du règlement Fédéral.

« Trophée Avenir du 4 nageur »

• 25 papillon, 25 dos, 25 brasse et 25 nage libre.

« Trophée Avenir du nageur complet »

** 25 papillon ou 25 dos ou 25 brasse • 25 de spécialité*, 100 4 nages et 200 nage libre*

Seuls les nageurs ayant validé le Pass'Compétition, sont autorisés à participer aux épreuves individuelles.

Les nageurs non titulaires du Pass'compétition peuvent participer aux épreuves de relais, afin de permettre aux clubs de composer plusieurs équipes. Ces équipes seront classés et monteront sur les podiums.

Récompenses :

Seront récompensés les 5 meilleurs nageurs de chaque année d'âge, au cumul de points des 3 épreuves individuelles, soit le 50 Bra ou 25 Bra + 50 Dos ou 25 Dos + 100 NL ou 200 NL ou 400 NL

Les catégories sont :

- filles 10 ans et moins et garçons 11 ans et moins.

Les relais seront également récompensés, classement Avenirs filles, Avenirs garçons et Avenirs mixtes.

25 Bra

50 Bra

25 Dos

50 Dos

100 NL / 200 NL / 400 NL

Relais 4x50 NL

2eme Championnat Hiver du Conseil Départemental de l'Aveyron

Lieu : Onet

Date : 24 janvier 2021

Catégories : Jeunes / Juniors / Seniors

Règlement :

5 engagements individuels maximum + tous les relais

Programme matinée :

Échauffement = 8h30 / début des épreuves = 10h00

- 400 NL
- 50 Brasse
- 100 Dos
- 50 Pap
- 200 Brasse
- 100 NL
- 200 Pap
- 200 4N

Programme après-midi :

Échauffement = 14h (modifiable selon fin matinée) / début des épreuves = 15h

- 50 NL
- 200 Dos
- 100 Brasse
- 400 4N
- 50 Dos
- 100 Pap
- 200 NL
- 800 NL / 1500 NL

**Challenge Avenirs 4 - 3ème Challenge Hiver du Conseil départemental de l'Aveyron
Avenirs**

Lieu : Saint Affrique

Date : 7 février 2021

Catégories : Avenirs filles nées en 2011 et après et garçons nés en 2010 et après

Challenge aveniris 4

Echauffement = 8h30 / début des épreuves = 10h00 / fin des épreuves = 12h30

Le "Challenge Avenirs" sert de support à l'obtention des Pass'compétition Natation Course et Eau Libre. Les nageurs(euses) qui valident le "Challenge Avenirs" dans les conditions définies dans les textes disposeront ainsi des Pass'compétition NC et EL et peuvent s'engager dans les compétitions de leur choix de ces deux disciplines dès l'obtention du Pass'compétition.

La participation au "Challenge Avenirs" n'est pas soumise à l'obtention préalable du Sauv'nage, ni du Pass'sports de l'eau. En revanche, pour la délivrance du Pass'compétition NC et EL, à l'issue du

"Challenge Avenirs", le nageur devra être titulaire du Sauv'nage et du Pass'sports de l'eau.

NOUVEAUTÉ : A partir de cette saison 2020/2021, suppression des périodes de validation pour la délivrance des Pass'compétition NC et EL via le support que représente le "Challenge Avenirs". Les Pass'compétition NC et EL seront délivrés à l'issue de la réussite de la 5ème des 9 épreuves du "Challenge Avenirs" à valider (à minima : 2x25m, 2x50m et 1x100m dans les 9 épreuves proposées) ; à la condition expresse que le Sauv'nage et le Pass'sports de l'Eau aient préalablement été validés.

Il est défini pour garantir une durée très raisonnable.

Chaque compétition devra comprendre, au maximum :

- deux 25 mètres au choix,
- deux 50 mètres au choix,
- un 100 mètres au choix.

Il ne pourra pas être constitué autrement. Trois épreuves maxi, par nageuse(eur), par réunion.

L'ordre des courses n'importe pas, il est constitué librement par les Ligues et/ou Comités Départementaux, donnant ainsi la possibilité de cibler le travail autour de certains

50 dos-brass. messieurs

50 dos-bras. dames

25 papillon messieurs

25 papillon dames

100 4 nages messieurs

100 4 nages dames

25 nage libre messieurs

25 nage libre dames

50 bra-nage libre messieurs

50 bra-nage libre dames

3^{ème} Challenge Hiver du Conseil départemental de l'Aveyron Avenirs:

Echauffement = 8h30 / début des épreuves = 10h00

Règlement :

Chaque nageur peut s'engager sur les épreuves de 50m Pap ou 25 Pap, 50m NL ou 25 NL et une épreuve de 4N. Ils doivent choisir une distance de 4N (100 ou 200). Les nageurs ne peuvent pas s'engager sur 2 épreuves de 4N.

Pour que les clubs puissent participer au « Trophée Avenir du 4 nageur » et au « Trophée Avenir du nageur complet » nous avons rajouté ces épreuves à nos challenges avenir du Conseil départemental

Règlement : page 56 du règlement Fédéral.

« Trophée Avenir du 4 nageur »

• 25 papillon, 25 dos, 25 brasse et 25 nage libre.

« Trophée Avenir du nageur complet »

** 25 papillon ou 25 dos ou 25 brasse • 25 de spécialité*, 100 4 nages et 200 nage libre*

Seuls les nageurs ayant validé le Pass'Compétition, sont autorisés à participer aux épreuves individuelles.

Les nageurs non titulaires du Pass'compétition peuvent participer aux épreuves de relais, afin de permettre aux clubs de composer plusieurs équipes. Ces équipes seront classés et monteront sur les podiums.

Récompenses :

Seront récompensés les 5 meilleurs nageurs de chaque année d'âge, au cumul de points des 3 épreuves individuelles, soit le 50 Pap ou 25 Pap + 50 NL ou 25 NL + 100 4N ou 200 4N

Les catégories sont :

- filles 10 ans et moins et garçons 11 ans et moins.

Les relais seront également récompensés, classement Avenirs filles, Avenirs garçons et Avenirs mixtes.

25 Pap

50 Pap

25 NL

50 NL

100 4N / 200 4N

Relais 4x50 NL

3ème Championnat Hiver du Conseil Départemental de l'Aveyron

Lieu : Saint Affrique

Date : 7 février 2021

Catégories : Jeunes-Juniors-Seniors filles

Règlement :

5 engagements individuels maximum + tous les relais

Programme matinée :

Échauffement = 8h30 / début des épreuves = 10h

- Relais 4x50 NL Dames/messieurs/Mixte
- 400 NL
- 50 Brasse
- 100 Dos
- 50 Pap
- 200 Brasse
- 100 NL
- 200 Pap
- 200 4N
- Relais 4x50 4N Dames/Messieurs/Mixte

Programme après-midi :

Échauffement = 14h (modifiable selon fin matinée) / début des épreuves = 15h

- Relais 4x100 4N (par 100 4N)
- 50 NL
- 200 Dos
- 100 Brasse
- 400 4N
- 50 Dos
- 100 Pap
- 200 NL
- 800 NL / 1500 NL

Pass'Sport de l'Eau + 1er Championnat Printemps du Conseil Départemental de l'Aveyron

Lieu : Onet

Date : 20 mars 2021

Catégories : Avenirs filles nées en 2011 et après et garçons nés en 2010 et après

Pass'Sport de l'Eau :

Echauffement = 12h30 / début des épreuves = 13h00 / fin des épreuves = 14h30

Challenge avenir 5

Echauffement = 14h30 / début des épreuves = 15h30 / fin des épreuves = 17h30

Le "Challenge Avenirs" sert de support à l'obtention des Pass'compétition Natation Course et Eau Libre. Les nageurs(euses) qui valident le "Challenge Avenirs" dans les conditions définies dans les textes disposeront ainsi des Pass'compétition NC et EL et peuvent s'engager dans les compétitions de leur choix de ces deux disciplines dès l'obtention du Pass'compétition.

La participation au "Challenge Avenirs" n'est pas soumise à l'obtention préalable du Sauv'nage, ni du Pass'sports de l'eau. En revanche, pour la délivrance du Pass'compétition NC et EL, à l'issue du "Challenge Avenirs", le nageur devra être titulaire du Sauv'nage et du Pass'sports de l'eau.

NOUVEAUTÉ : A partir de cette saison 2020/2021, suppression des périodes de validation pour la délivrance des Pass'compétition NC et EL via le support que représente le "Challenge Avenirs". Les Pass'compétition NC et EL seront délivrés à l'issue de la réussite de la 5ème des 9 épreuves du "Challenge Avenirs" à valider (à minima : 2x25m, 2x50m et 1x100m dans les 9 épreuves proposées) ; à la condition expresse que le Sauv'nage et le Pass'sports de l'Eau aient préalablement été validés.

Il est défini pour garantir une durée très raisonnable.

Chaque compétition devra comprendre, au maximum :

- deux 25 mètres au choix,
- deux 50 mètres au choix,
- un 100 mètres au choix.

Il ne pourra pas être constitué autrement. Trois épreuves maxi, par nageuse(eur), par réunion.

L'ordre des courses n'importe pas, il est constitué librement par les Ligues et/ou Comités

Départementaux, donnant ainsi la possibilité de cibler le travail autour de certains

50 pap-dos. messieurs

50 pap-dos. dames

25 dos messieurs

25 dos dames

100 nl messieurs

100 nl dames

25 bra messieurs

25 bra dames

50 bra-nl messieurs

50 bra-nl dames

1^{er} Challenge Printemps du Conseil départemental de l'Aveyron Avenirs:

Echauffement = 8h 30 / début des épreuves =9h30

Chaque nageur peut s'engager sur les épreuves de 50m Pap ou 25 *Pap*, 50m NL ou 25 *NL* et une épreuve de 4N. Ils doivent choisir une distance de 4N (100 ou 200). Les nageurs ne peuvent pas s'engager sur 2 épreuves de 4N.

Pour que les clubs puissent participer au « Trophée Avenir du 4 nageur » et au « Trophée Avenir du nageur complet » nous avons rajouté ces épreuves à nos challenges avenir du Conseil départemental

Règlement : page 56 du règlement Fédéral.

« Trophée Avenir du 4 nageur »

• 25 papillon, 25 dos, 25 brasse et 25 nage libre.

« Trophée Avenir du nageur complet »

* 25 papillon ou 25 dos ou 25 brasse • 25 de spécialité*, 100 4 nages et 200 nage libre

Seuls les nageurs ayant validé le Pass'Compétition, sont autorisés à participer aux épreuves individuelles.

Les nageurs non titulaires du Pass'compétition peuvent participer aux épreuves de relais, afin de permettre aux clubs de composer plusieurs équipes. Ces équipes seront classés et monteront sur les podiums.

Récompenses :

Seront récompensés les 5 meilleurs nageurs de chaque année d'âge, au cumul de points des 3 épreuves individuelles, soit le 50 Pap ou 25 Pap + 50 NL ou 25 NL + 100 4N ou 200 4N

Les catégories sont :

- filles 10 ans et moins et garçons 11 ans et moins.

Les relais seront également récompensés, classement Avenirs filles, Avenirs garçons et Avenirs mixtes.

Programme :

25 Bra

50 Bra

25 Dos

50 Dos

100 NL / 200 NL / 400 NL

Relais 4x50 NL

1er Championnat Printemps du Conseil Départemental de l'Aveyron

Lieu : Onet

Date : 21 mars 2021

Catégories : Jeunes / Juniors / Seniors

Règlement :

5 engagements individuels maximum + tous les relais

Programme matinée :

Échauffement = 8h30 / début des épreuves = 9h30

- 400 NL
- 50 Brasse
- 100 Dos
- 50 Pap
- 200 Brasse
- 100 NL
- 200 Pap
- 200 4N

Programme après-midi :

Échauffement = 14h (modifiable selon fin matinée) / début des épreuves = 15h

- 50 NL
- 200 Dos
- 100 Brasse
- 400 4N
- 50 Dos
- 100 Pap
- 200 NL
- 800 NL / 1500 NL

Finale Interclubs Avenirs et Jeunes de l'Aveyron

Lieu : Capdenac

Date : 9 mai 2021

Catégories : Avenirs / Jeunes

Challenge avenir 6

Echauffement = 8h30 / début des épreuves = 10h00 / fin des épreuves = 12h30

Le "Challenge Avenirs" sert de support à l'obtention des Pass'compétition Natation Course et Eau Libre. Les nageurs(euses) qui valident le "Challenge Avenirs" dans les conditions définies dans les textes disposeront ainsi des Pass'compétition NC et EL et peuvent s'engager dans les compétitions de leur choix de ces deux disciplines dès l'obtention du Pass'compétition.

La participation au "Challenge Avenirs" n'est pas soumise à l'obtention préalable du Sauv'nage, ni du Pass'sports de l'eau. En revanche, pour la délivrance du Pass'compétition NC et EL, à l'issue du "Challenge Avenirs", le nageur devra être titulaire du Sauv'nage et du Pass'sports de l'eau.

NOUVEAUTÉ : A partir de cette saison 2020/2021, suppression des périodes de validation pour la délivrance des Pass'compétition NC et EL via le support que représente le "Challenge Avenirs". Les Pass'compétition NC et EL seront délivrés à l'issue de la réussite de la 5ème des 9 épreuves du "Challenge Avenirs" à valider (à minima : 2x25m, 2x50m et 1x100m dans les 9 épreuves proposées) ; à la condition expresse que le Sauv'nage et le Pass'sports de l'Eau aient préalablement été validés.

Il est défini pour garantir une durée très raisonnable.

Chaque compétition devra comprendre, au maximum :

- deux 25 mètres au choix,
- deux 50 mètres au choix,
- un 100 mètres au choix.

Il ne pourra pas être constitué autrement. Trois épreuves maxi, par nageuse(eur), par réunion.

L'ordre des courses n'importe pas, il est constitué librement par les Ligues et/ou Comités

Départementaux, donnant ainsi la possibilité de cibler le travail autour de certains

50 pap-dos. messieurs

50 pap-dos. dames

25 pap messieurs

25 pap dames

100 4n messieurs

100 4n dames

25 nl messieurs

25 nl dames

50 dos-bra messieurs

50 dos-bra dames

Finale Interclubs Avenirs et Jeunes de l'Aveyron

Avenirs : filles 10 ans et moins et garçons 11 ans et moins.

Épreuves individuelles (5 en filles et 5 en garçons)

50 papillon, 50 dos, 50 brasse, 50 nage libre (1 nageur par épreuve) et 100 4 nages => tous les nageurs de chaque équipe nagent cette épreuve.

Classements au temps.

Épreuves de relais (2 en filles et 2 en garçons)

4 x 50 4 nages, 4 x 50 nage libre. Chaque nageur dispute les deux relais.

Classements au temps.

NB : S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la FINA.

Toutes les nageuses âgées de 10 ans et moins et nageurs âgés de 11 ans et moins **doivent être titulaires de l'ENF3 pass'compétition** Natation Course.

Tout nageur doit impérativement participer à deux épreuves individuelles (un 50 et le 100 4 nages) ainsi qu'aux deux relais.

Un club peut engager une nouvelle équipe à la seule condition que les précédentes soient complètes. Chaque équipe sera composée de quatre nageurs. Toutes les performances seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes, classées ou non.

À l'issue de la première épreuve, aucun changement/remplacement de nageur ne pourra être effectué.

Jeunes :

Épreuves individuelles (4 en filles et 4 en garçons)

100 nage libre, 100 dos, 100 brasse, 100 papillon. Chaque nageur dispute deux épreuves individuelles, les quatre épreuves de 100 mètres sont donc nagées deux fois par chaque équipe.

Classements au temps.

Épreuves de relais (2 en filles et 2 en garçons)

4 x 200 nage libre, 4 x (100 4 nages individuel). Chaque nageur dispute les deux relais.

Classements au temps.

NB1 : Pour le 4 x (100 4 nages individuel), chaque relayeur réalise un 100 4 nages dans le respect des règles FINA. Cette course sera déclarée dans le logiciel extraNat Pocket comme un 4 x 100 4N Ind.

NB2 : S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la FINA.

Tout nageur doit impérativement participer à deux épreuves individuelles (deux 100 mètres) ainsi qu'aux deux relais.

Un club peut engager une nouvelle équipe à la seule condition que les précédentes soient complètes. Chaque équipe sera composée de quatre nageurs. Toutes les performances seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes, classées ou non.

À l'issue de la première épreuve, aucun changement/remplacement de nageur ne pourra être effectué.

Récompenses :

Seront récompensés les 3 meilleures équipes filles et garçons de chaque catégorie.

Programme matinée :

Echauffement = 8h30 / début des épreuves = 10h

- Relais 4x50 NL Avenirs
- Relais 4X200 NL Jeunes
- 50 Pap Avenirs
- 50 Dos Avenirs
- 100 Pap Jeunes
- 50 Brasse Avenirs
- 50 NL Avenirs
- 100 Dos Jeunes

Programme après-midi :

échauffement = 14h (modifiable selon fin matinée) / début des épreuves = 15h

- 100 Brasse Jeunes
- 100 4N Avenirs
- 100 NL Jeunes
- 4x50 4N Avenirs
- 4x100 4N (par 100 4N) Jeunes

Challenge Avenirs 7 - Finale Challenge du Conseil départemental de l'Aveyron Avenirs

Lieu : Villefranche de Rouergue

Date : 13 juin 2021

Catégories : Avenirs filles nées en 2011 et après et garçons nés en 2010 et après

Challenge avenir 7

Echauffement = 8h30 / début des épreuves = 10h00 / fin des épreuves = 12h30

Le "Challenge Avenirs" sert de support à l'obtention des Pass'compétition Natation Course et Eau Libre. Les nageurs(euses) qui valident le "Challenge Avenirs" dans les conditions définies dans les textes disposeront ainsi des Pass'compétition NC et EL et peuvent s'engager dans les compétitions de leur choix de ces deux disciplines dès l'obtention du Pass'compétition.

La participation au "Challenge Avenirs" n'est pas soumise à l'obtention préalable du Sauv'nage, ni du Pass'sports de l'eau. En revanche, pour la délivrance du Pass'compétition NC et EL, à l'issue du "Challenge Avenirs", le nageur devra être titulaire du Sauv'nage et du Pass'sports de l'eau.

NOUVEAUTÉ : A partir de cette saison 2020/2021, suppression des périodes de validation pour la délivrance des Pass'compétition NC et EL via le support que représente le "Challenge Avenirs". Les Pass'compétition NC et EL seront délivrés à l'issue de la réussite de la 5ème des 9 épreuves du "Challenge Avenirs" à valider (à minima : 2x25m, 2x50m et 1x100m dans les 9 épreuves proposées) ; à la condition expresse que le Sauv'nage et le Pass'sports de l'Eau aient préalablement été validés.

Il est défini pour garantir une durée très raisonnable.

Chaque compétition devra comprendre, au maximum :

- deux 25 mètres au choix,
- deux 50 mètres au choix,
- un 100 mètres au choix.

Il ne pourra pas être constitué autrement. Trois épreuves maxi, par nageuse(eur), par réunion.

L'ordre des courses n'importe pas, il est constitué librement par les Ligues et/ou Comités Départementaux, donnant ainsi la possibilité de cibler le travail autour de certains

50 bras.-nl dames

50 bras.-nl messieurs

25 dos dames

25 dos messieurs

100 nage libre dames

100 nage libre messieurs

25 bra dames

25 bra messieurs

50 dos-bras. Dames

50 dos-bras. Messieurs

Finale Challenge du Conseil départemental de l'Aveyron Avenirs:

Echauffement = 8h30 / début des épreuves = 10h00 / fin des épreuves = 17h30

Règlement :

Chaque nageur peut s'engager sur les épreuves de 50m Bra, 50m Dos, 50 Pap et une épreuve de NL. Ils doivent choisir une distance de NL (100 ou 200). Les nageurs ne peuvent pas s'engager sur 2 épreuves de NL.

Seuls les nageurs ayant validé le Pass'Compétition, sont autorisés à participer aux épreuves individuelles.

Les nageurs non titulaires du Pass'compétition peuvent participer aux épreuves de relais, afin de permettre aux clubs de composer plusieurs équipes. Ces équipes seront classés et monteront sur les podiums.

Récompenses :

Seront récompensés les 5 meilleurs nageurs de chaque année d'âge, au cumul de points de 3 épreuves (deux 50 au choix + 100 NL ou 200 NL).

Les catégories sont :

- filles 10 ans et moins et garçons 11 ans et moins.

Les relais seront également récompensés, classement Avenirs filles, Avenirs garçons et Avenirs mixtes.

50 Bra
50 Dos
50 Pap
100 NL / 200 NL
Relais 4x50 NL

Finale du Conseil Départemental de l'Aveyron

Lieu : Villefranche de Rouergue

Date : 13 juin 2021 janvier 2021

Catégories : Jeunes / Juniors / Seniors

Règlement :

5 engagements individuels maximum + tous les relais

Programme matinée :

Échauffement = 8h30 / début des épreuves = 10h00

- 400 NL
- 50 Brasse
- 100 Dos
- 50 Pap
- 200 Brasse
- 100 NL
- 200 Pap
- 200 4N

Programme après-midi :

Échauffement = 14h (modifiable selon fin matinée) / début des épreuves = 15h

- 50 NL
- 200 Dos
- 100 Brasse
- 400 4N
- 50 Dos
- 100 Pap
- 200 NL
- 800 NL / 1500 NL

Challenge du Conseil Départemental de l'Aveyron Masters

Etape 1

**Lieu : Villefranche de Rge
Date : 5 décembre 2020 2020
Catégories : Masters**

Etape 2

**Lieu : Onet
Date : 23 janvier 2021
Catégories : Masters**

Etape 3

**Lieu : Onet
Date : 20 mars 2021
Catégories : Masters**

Etape 4

**Lieu : Capdenac
Date : 8 mai 2021
Catégories : Masters**

Etape 5

**Lieu : Villefranche de Rge
Date : 12 juin 2021
Catégories : Masters**

Ouverture des portes : 19h00

Début des épreuves : 20h00

Programme des étapes 1, 2, 3, 4 et 5

Relais 4 X 50 NL

400 NL

400 4N

50 Papillon

100 Dos

Relais 4 X 50 NL mixte

50 Brasse

100 NL

100 Papillon

100 4N

50 Dos

100 Brasse

Relais 4x50 4N mixte

200 Papillon

50 NL

200 Dos

200 Brasse

200 NL

200 4N

Relais 4x50 4N

BONNE SAISON
SPORTIVE
2020-2021